

## CONCOURS EXTERNE DE TECHNICIEN TERRITORIAL

SESSION 2024

### ÉPREUVE DE QUESTIONS TECHNIQUES À PARTIR D'UN DOSSIER

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Réponses à des questions techniques à partir d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 1

**SPÉCIALITÉ : DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS**

#### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surlieur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 27 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

- Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

### **Question 1 (6 points)**

- Qu'est-ce qu'un plan de mobilité en entreprise / employeur ? Quels en sont les objectifs ? (2 points)
- Vous êtes technicien territorial au sein Techniville, ville de 50 000 habitants dont les services comportent 1 000 agents. Le directeur général des services envisage de doter la collectivité d'un tel plan, et vous sollicite en tant qu'expert en déplacements. Vous lui proposerez un plan d'action opérationnel. (4 points)

### **Question 2 (4 points)**

Le maire de la ville où vous êtes technicien mobilité doit prochainement rencontrer une association d'automobilistes mécontents de la récente généralisation du 30 km/h au sein du périmètre communal.

Il vous demande de rédiger à son attention une note argumentaire pour défendre cette mesure. Celle-ci devra en outre proposer un dispositif d'évaluation, en précisant la manière dont cette association et plus largement les habitants seront associés à la démarche.

### **Question 3 (4 points)**

- Quels sont les enjeux liés aux « lignes de desserte fine du territoire » ? (2 points)
- Quel peut être le rôle des collectivités territoriales dans la gouvernance de ces lignes ? (2 points)

### **Question 4 (6 points)**

Vous êtes chargé de mission mobilité au sein du syndicat du parc naturel du massif de la Cycli (le Syndicat Mixte Cycli Grand Site). Vous devez mettre en place un réseau de découverte du territoire à vélo. Vous avez prévu de lancer dans l'immédiat une étude pour la conception de ce réseau, qui sera confiée à un prestataire et dont une première version de cahier des charges a été établie (cf. document 1).

- Vous établirez une « fiche marché » recensant l'objet de la mission, ses étapes, ses attendus et ses contraintes (techniques, administratives et organisationnelles). (2 points)
- Sur votre copie, vous compléterez l'article 4 « Livrables du CCTP » du document 1. (1,5 point)
- Vous proposerez un calendrier pour la conduite de cette mission. (1,5 point)
- Quelle procédure de marché public comptez-vous utiliser ? Vous justifierez votre réponse. (1 point)

## **Liste des documents :**

**Document 1 :** « Marché de prestations de services. Cahier des charges » (extraits) - *Syndicat Mixte Cycli Grand Site* - janvier 2023 - 4 pages

**Document 2 :** « Non, le passage à 30 km/h en ville n'augmente pas la pollution ! » - *bonpote.com* - 30 août 2021 - 4 pages

**Document 3 :** « Un plan de mobilité dans mon entreprise » (extrait) - *ademe.fr* - consulté en janvier 2024 - 7 pages

**Document 4 :** « Quel avenir pour les petites lignes ? Potentiel, technique, gouvernance » (extraits) - *Cerema* - 2021 - 4 pages

**Document 5 :** « Convention Plan de Mobilité Employeur entre la Ville de Clermont-Ferrand et le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise » (extrait) - *Ville de Clermont-Ferrand* - 2022 - 5 pages

### **Documents reproduits avec l'autorisation du CFC**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*